



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-62430>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-62430**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU MONTPELLIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION-REALISATION POUR LA RECONSTRUCTION DE L'EHPAD USLD DES PERGOLINES DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE IMMOBILIERE DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU

Description : MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION-REALISATION POUR LA RECONSTRUCTION DE L'EHPAD USLD DES PERGOLINES DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE IMMOBILIERE DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU Construction d'un bâtiment de 9 817 m2 SDO pour accueillir 120 lits d'EHPAD et 60 lits d'USLD.

Identifiant de la procédure : 51943b3d-9c8f-44c8-95f8-7bb6a431f6aa

Identifiant interne : 24A0081

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,000,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le candidat devra joindre à son dossier : DUME ou Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants : formulaire joint ou formulaire de type DC1 en vigueur ou équivalent Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire joint ou formulaire de type DC2 en vigueur ou équivalent). Les exigences minimales sont décrites dans le Règlement de la consultation. Format électronique : les candidats doivent remettre candidature et offre de façon dématérialisée avant la date et l'heure mentionnées ci dessus (référence horaire : Gmt+1). Les modalités détaillées de l'envoi des plis dématérialisés sont précisées dans le règlement de la consultation. Il est précisé que le CHU de Montpellier se réserve la possibilité de rematérialiser la procédure. La signature électronique de l'acte d'engagement est requise au dépôt de l'offre. En application du code du travail, les candidats doivent indiquer si, dans le cadre de l'exécution du marché public, ils ont l'intention d'avoir recours à des salariés détachés. La déclaration de détachement doit être conforme aux dispositions de l'annexe au CCA « Obligations réglementaires en matière de de détachement de salariés étrangers ». Le CHU organisera des visites avant la remise des offres. Les dates et heures des visites seront fixées dans la lettre de consultation fournie aux candidats admis à faire une offre. Les modalités de ces visites seront également détaillées dans la lettre de consultation. Les visites seront collectives. Les candidats peuvent poser des questions, après la visite, sur le profil acheteur, le CHU y répondra sur le profil acheteur. L'acheteur pourra engager des négociations avec tous les candidats qui auront remis une offre dans les délais impartis. Les modalités de la négociation sont détaillées à l'article 20 du Règlement de la consultation. Les candidats seront appelés à participer à une audition devant le jury organisée dans les conditions définies dans le RC. Les membres participant aux réunions du jury ont une obligation de réserve sur toute information qui lui serait communiquée par les candidats, afin de respecter l'égalité de traitement des candidats, d'une part, la confidentialité et la propriété intellectuelle des solutions techniques et/ ou organisationnelles, d'autre part. Chaque concurrent ayant remis une prestation conforme au règlement de consultation recevra une prime d'un montant de 145 000 euros hors taxes, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur, (ce montant intègre également la rémunération de la présentation 3D). La rémunération à verser au titre du MGS CR tiendra compte de la prime reçue par l'attributaire. Une retenue de garantie de cinq (05) pour cent du montant total initial du marché sera appliquée sur chaque acompte et sur le solde dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande. La caution personnelle et solidaire n'est pas acceptée. À l'expiration du délai d'une année à compter de la réception faite avec ou sans réserves, les sommes consignées en retenue de garantie sont versées au Titulaire. Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : cf. article 11 du Règlement de Consultation

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion figurent dans le DCE.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION-REALISATION POUR LA RECONSTRUCTION DE L'EHPAD USLD DES PERGOLINES DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE IMMOBILIERE DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU

Description : MARCHE GLOBAL SECTORIEL DE CONCEPTION-REALISATION POUR LA RECONSTRUCTION DE L'EHPAD USLD DES PERGOLINES DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE IMMOBILIERE DES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 17/03/2025

Durée : 45.5 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,000,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Les moyens humains appréciés en fonction : - De la déclaration indiquant les effectifs globaux et d'encadrement de chaque candidat pour chacune des 3 dernières années (société et agence(s) pressentie(s)) - Pour le personnel d'encadrement : titres d'études, fonction, nombre d'années d'expérience, projets réalisés similaires à la consultation

Description : Déclaration indiquant les effectifs globaux et les effectifs d'encadrement pour chacune des trois dernières années (société et agence(s) pressentie(s) pour réaliser la prestation) Composition du groupement :

Constructeur (travaux) : - Gros Œuvre et Second Œuvre y compris VRD, Désamiantage et Démolition - Corps d'Etats Techniques : Dans le domaine du CVC /plomberie/GTB/fluides médicaux Dans le domaine de l'électricité courants forts courants faibles (automatisme, GTB, SSI) Conception architecturale et technique (études) : - Compétence architecturale (copie inscription à l'ordre des architectes ou équivalent) - Compétence Voirie et Réseaux Divers (VRD) - Compétence génie civil structure - Compétence Génie Climatique CVC, Plomberie, fluides médicaux - Compétence Génie Electrique, courants forts courants faibles, SSI, automatisme GTB - Compétence CSSI (copie attestation formation SSI) - Compétence acoustique - Compétence géotechnique L'absence d'une compétence minimale exigée entraînera le rejet de la candidature. Pour le cotraitant portant la compétence Désamiantage : Capacité demandée : Qualibat 1552 ou équivalent Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles : Compétences minimales exigées (*) : Le groupement devra justifier d'un chiffre d'affaires global, sur chacun des trois derniers exercices disponibles, d'au moins 15 000 000 € HT. Le Chiffre d'Affaires global annuel correspondra à la somme du Chiffre d'Affaires annuel de chacun des membres du groupement. L'analyse du chiffre d'affaires minimum des entreprises ayant moins de 3 ans d'existence portera sur les exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : La liste des références présentées (références de construction neuve d'EHPAD et /ou d'USLD en conception-Réalisation, références de construction de bâtiment hospitalier en conception-réalisation, références de construction neuve d'EHPAD et/ou d'USLD, références significatives d'ampleur équivalente (notamment en conception-réalisation))

Description : Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur indique que les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique Pour la compétence conception architecturale, le candidat pourra présenter une planche graphique en couleur au format A3, par référence présentée, pour un maximum de 5 réalisations de moins de 3 ans. L'architecte présentera des références en réalisation de bâtiment de taille et de destination comparables à celui objet de la consultation Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur indique que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art

et menés régulièrement à bonne fin ; L'équipe candidate privilégiera, des références de travaux en réalisation de bâtiment de taille et de destination comparables à celui objet de la consultation

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix global et forfaitaire : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale et aspect qualitatif de la démarche d'insertion sociale : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Délai apprécié en fonction du planning détaillé fourni et d'une note justifiant les délais : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique de l'offre appréciée en fonction des notes méthodologiques, techniques et organisationnelle, notices et plans : 40
Sous-critère 1 : Qualités techniques appréciées en fonction des notices techniques (AP4), notice de sécurité (AP6), notice accessibilité (AP7), notice explicative sur le principe constructif proposé et ses impacts (AP9) : 25 %
Sous-critère 2 : Qualités fonctionnelles appréciées en fonction des plans (AP2) et comparatif des surfaces (AP3) : 20%
Sous-critère 3 : Qualité architecturale appréciée en fonction de la notice architecturale (AP1) et plans (coupe de façades AP2) : 20%
Sous-critère 4 : Méthodologie organisationnelle appréciée en fonction de la notice de pré ordonnancement du chantier (AP5), du mémoire méthodologique (AE0), moyens humains et organisation de la mission de synthèse (AP8) : 35 %

Critère :

Type : Qualité

Description : Proposition d'un nombre d'heures d'insertion sociale : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Taux du marché réservé à des PME ou à des artisans : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Adresse des documents de marché : [https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2532841&orgAcronyme=x7c,](https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2532841&orgAcronyme=x7c)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2532841&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 01/07/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 7 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU MONTPELLIER

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : +33 467548100

Télécopieur : +33 467547410

Adresse internet : <http://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU MONTPELLIER

Numéro d'enregistrement : 26340016000382

Département : Direction des Achats et Approvisionnements 1 place Jean Baumel

Adresse postale : 1 place Jean Baumel

Ville : Montpellier

Code postal : 34395

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Arnaud RUBAT DU MERAC

Adresse électronique : a-rubat_du_merac@chu-montpellier.fr

Téléphone : +33 467330392

Télécopieur : +33 467330389

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f9b538f2-1808-4614-986e-a8c3c0ae3b43 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/05/2024 à 19:32

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2024